PRIX LITTERAIRE du NYONSAIS et des BARONNIES,

session 2018/2019

Le prix littéraire du Nyonsais et des Baronnies, créé en 2003, est organisé par l’association + la revuepoétique et littéraire **Portique** (http://portique.canalblog.com) et placé sous l’égide de la **Ville de Nyons**, avec la participation du **Conseil départemental** **de la Drôme** et de la **cave** oléicole et viticole **Vignolis**. Il est ouvert à tous les auteurs francophones, sans aucune forme de discrimination.

**PROSE : nouvelle**

Un **1er** **Prix** estoffert par la **Ville de Nyons** au candidat qui aura obtenu les meilleurs résultats auprès du jury. La nouvelle devra traiter le **thème** de l'année 2018/2019, qui est **LA PAIX** ;

En hommage à René Barjavel né en 1911 à Nyons, un **Prix** sera offert à une œuvre de **littérature FANTASTIQUE** ou **de SCIENCE-FICTION**. *Attention : ce prix sera remis en été, lors des Journées Barjavel…*

Le texte envoyé sera d’au minimum une page et d’au maximum dix pages à **double interligne**, tapé en caractères de taille minimale Arial 10 ou Times new roman (TNR) 13, avec marges de 2 cm ou plus.

## POESIE

Nouveauté : **l’Apollon d’Or du recueil**. Envoyer, en **deux exemplaires**… **Ou bien un recueil inédit** (sans style ni thème imposés) de vingt-six à trente pages de format A5, dactylographiées au recto de feuilles A4 ou A5 soigneusement assemblées (agrafées, par exemple), pages numérotées, avec un titre général. **Ou bien** deux exemplaires d’un **recueil édité** en 2017, en 2018 ou en janvier 2019 ; ainsi qu'une participation de 20 €. Veuillez noter qu’il sera tenu compte du style et des fautes de langue (orthographe, grammaire, conjugaison...) pour la qualification des œuvres. **Le montant de ce Grand Prix est de 200 €.**

Un **Prix**seraoffert au candidat ayant obtenu les meilleurs résultats auprès du jury, en :

- Poésie de **style libéré** ; poèmes non rimés, de 11 à 36 lignes, sur le thème de 2019 : **LA PAIX** ; (vers blancs et prose poétique de 30 lignes maximum sont acceptés). Les textes seront jugés sur leur musicalité, leur rythme et leur **beauté poétique**.

Remarque : **4 haïkus** (3 vers non rimés de 5, 7 & 5 pieds) ou **3 tankas** traditionnels (5 vers sans rimes de 5, 7, 5 puis 7 & 7 pieds), proposés sur une même page, seront considérés comme l’équivalent d’**UN poème**.

Un **Prix**seraoffert au candidat ayant obtenu les meilleurs résultats auprès du jury, sur le thème de 2018 **LA PAIX** :

- en poésie de style **classique** ; préciser en haut et à gauche de la feuille : classique ; chaque texte doit absolument respecter les règles de la prosodie

- en poésie de style **néo-classique**, également appelée proclassique, aux règles moins strictes (pas de diérèses du genre ‘pi-a-no’ ou ‘ques-ti-on’ en 3 syllabes, par exemple, ; ‘é’ peut rimer avec ‘er’, un singulier peut rimer avec un pluriel ; ‘pinces’ peut rimer avec ‘grincent’ mais pas de vers bancals de 7, 8 et 9 pieds, ou de 11, 12 et 13 pieds mélangés…). Sans être exigée, l’alternance entre rimes féminines (en ‘e’) et rimes masculines (sans ‘e’) est recommandée. Les textes auront une longueur de 11 à 36 lignes**.**

Un **Prix spécial** sera offert par **Vignolis**, la Coopérative du Nyonsais, pour un poème (rimé ou non) ou un texte en prose d’au maximum 30 lignes sur le **thème de** **l’OLIVE**, ou de **l’OLIVIER**.

Un **Prix de prose** et un **Prix de poésie** seront attribués en **LANGUE d’OC**. Le thème (la Pas = la Paix) est conseillé, mais non obligatoire. Les graphies classique et mistralienne sont acceptées.

N’i’a dous seicioun en lengo nostro dins lou Pres literàrio dóu Niounsès et di Barounié : uno seicioun en proso, et uno seicioun en pouësìo.

Un **Prix de l’HUMOUR** sera attribué pour un poème rimé ou libéré, ou un texte en prose poétique d’au maximum 30 lignes. Rappel : humour ne veut pas dire grossièreté !

# **Conditions générales de participation**

1/ Tout(e) **participant(e)** peut envoyerde **un à** **trois poèmes dans la même section,** OU BIEN **une nouvelle** en prose ; la participation de 15 €, sauf en section recueils (20 €) est à régler par chèque, mandat, virement international ou timbres français, et l’adhésion 2019 à l’association Portique (10 €) est offerte à chaque participant : elle n’est donc pas à régler en plus (mais devenir membre bienfaiteur n’est pas interdit). On peut naturellement adhérer en participant au Prix littéraire ET s'abonner à la revue Portique (25 € pour 4 numéros), mais ce n’est là non plus nullement obligatoire !

2 / Tout participant non abonné recevra un exemplaire déjà paru de la revue Portique.

3 / On peut envoyer **par section** **SOIT** **une œuvre en prose**, **SOIT trois** **poèmes** maximum, dactylographiés au recto de feuillets anonymes au format A4 (21 x 29,7 cm). Inscrire en haut et à gauche de chaque texte la section choisie : nouvelle, poésie libérée, poésie classique, néo-classique, l’olivier, humour, ou langue d’oc). Exception : le Prix du recueil.

Si l’on désire participer à **plusieurs** sections, il convient d’**ajouter chaque fois 10 €** par nouvelle section, soit d'un texte en prose soit de 1 à 3 poèmes, au-delà de la première (par exemple : pour l’envoi d’une nouvelle plus deux poèmes, **ou** de deux poèmes libérés et de deux poèmes d’humour, il convient donc de régler 15 + 10 = 25 €).

4/ Les **JEUNES** **de moins de 18 ans** (joindre s.v.p. la photocopie d’une pièce d’identité, nationale ou scolaire), un groupe ou une classe (joindre alors le nom et les coordonnées de l’adulte responsable) peuvent concourir en section prose (avec un texte sans thème obligatoire) ou en section poésie (avec trois poèmes maximum). Leur participation est de **10 €** (**ou un carnet de timbres français au tarif lettre**) par section, et ils recevront également un exemplaire déjà paru de la revue.

Les textes envoyés n’auront **jamais été primés auparavant et** seront **inédits,** au jour de la remise des prix. Un choix d’entre eux paraîtra dans la revue Portique. Chaque participant autorise la publication à titre gracieux par l’association Portique, dans sa revue, des œuvres qu'il a envoyées.

Le palmarès sera communiqué à tous les participants.

Un Prix pourra ne pas être attribué si moins de dix (10) textes ont été présentés dans ladite section. La participation des candidats à cette section, au-delà de 10 €, leur sera alors remboursée.

Les décisions du jury sont sans appel.

Le premier lauréat (ou bien entendu la première lauréate) d’une section ne peut concourir dans la même section l’année suivante.

Les textes ne seront pas rendus.

Important : **seuls les diplômes seront envoyés aux lauréat(e)s absent(e)s et non représenté(e)s à la cérémonie de remise des prix,** qui aura lieu à Nyons à l’occasion de la Fête du Livre, le samedi de l’Ascension 2019, à l’exception Barjavel du Prix de la nouvelle S. F. ou fantastique qui sera remis en été.

Chaque participant s’engage à respecter le présent règlement dans son intégralité.

Les prixseront, sauf l’exception Barjavel, remis le 1er juin 2019 aux **lauréats présents** lors de la fête du livre « *Lire en Mai »* qui se tient chaque année à Nyons, en Drôme provençale, le samedi de l’Ascension.

# **Envoi**

Il devra comprendre :

1 - le ou les textes dactylographiés et photocopiés sur un seul côté de feuilles au format A4 (= 21 x 29,7 cm) non pliées, sans aucun signe distinctif (anonymat obligatoire), en **QUATRE** **exemplaires** (exception : le Prix du recueil). Les feuillets d’une même nouvelle, qui aura un titre, seront numérotés et tenus ensemble (par une agrafe, un trombone ou par tout autre moyen).

2 - une feuille, qui ne sera pas transmise au jury, et sur laquelle seront inscrits le titre des œuvres présentées, plus les nom, prénom et coordonnées (adresse postale obligatoire, téléphone éventuel et adresse mél) des participants.

3 - deux enveloppes adressées et timbrées (hors de France, joindre 2 c.r.i. non périmés en 2019 ou ajouter 2,60 € à la participation financière).

4 - la participation financière. En France, établir un chèque, mandat ou virement ; hors de France, exclusivement un mandat postal au nom de « Portique » ou un virement international (chèques bancaires étrangers non acceptés) ; l’envoi de la revue pour les non abonnés tient lieu de reçu.

##### date limite de participation : 28 février 2019

Envoyer le dossier complet (après avoir soigneusement lu les conditions de participation) à :

**Chris BERNARD, Prix Littéraire**

**587 chemin du Jas, F-84110 Puyméras (France)**

Références du compte pour un virement interne à la France :

Portique, Banque postale 12 513 82 M 029

Pour un virement depuis l’étranger :

IBAN FR91 2004 1010 0812 5138 2M02 954 - BIC PSSTFRPPMAR

Site Internet (sans mise à jour) : **http://portique.jimdo.com**

blog : **http://www.portique.canalblog.com**

mél : **crisbernard@orange.fr**

*Style néo-classique en poésie : pour commander le Précis intitulé « Le Proclassique », envoyer un chèque de 10 € (établi à son nom) à Chris Bernard, 587 chemin du Jas, F-84110 Puyméras.*

Imprimerie spéciale Portique.